

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Expert en ingénierie financière et fiscale (MS)

| REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i> | REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i> | REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> | |
|---|--|--|---|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| <p>Bloc de compétences n° 1 : Structurer une veille sur les évolutions des marchés financiers et des dispositions juridiques et fiscales</p> <p><i>En structurant une démarche d'investigation permettant la collecte et l'analyse d'informations sur un périmètre circonscrit, opérer une veille économique, juridique et fiscale, en repérant les facteurs d'évolution et en évaluant leurs incidences sur les projets de croissance externe de ses clients internes ou externes, afin de maintenir la qualité et le niveau de pertinence des conseils à leur prodiguer.</i></p> | | | |
| <p>A1 L'organisation d'un système de veille économique, juridique et fiscale</p> | <p>C.1.1 Concevoir une démarche de recherche, d'exploitation et de partage de l'information concernant les marchés et les dispositions juridiques et fiscales impactant les projets de croissance des entreprises, en circonscrivant le périmètre des investigations à mener et en déterminant les modalités et méthodes de collecte et de traitement des données, afin de maintenir en permanence son niveau d'informations.</p> <p>C.1.2 Sélectionner les sources et le type d'informations à consulter, en évaluant leur fiabilité, leur complémentarité et leur degré de précision au regard de ses objectifs, afin de disposer des données factuelles et actualisées.</p> | <p>Toutes les compétences du bloc sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Une note d'analyse sur les marchés financiers et les évolutions juridiques et fiscales</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la démarche et des méthodes de recherche : - l'objet de la recherche est problématisé et présenté un intérêt réel concernant les enjeux d'ingénierie fiscale et financière, - le périmètre d'étude et de recherche est délimité avec précision et est en cohérence avec l'objet de la recherche et sa problématique, |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|--|--|---|---|
| | | <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Dossier professionnel Travail individuel Production écrite</p> | <ul style="list-style-type: none"> - les différentes sources d'information disponibles sont identifiées avec exhaustivité et leur intérêt est évalué au regard de leur fiabilité et de leur actualité, - la sélection des sources d'information à exploiter permet de disposer de données complémentaires et fiables, - la ou les méthodes de collecte d'informations mobilisée(s) utilisent efficacement les nouvelles technologies et contribuent à optimiser le temps dédié à la recherche et la qualité des données récupérées. |
| <p>A2 L'analyse des évolutions juridiques et fiscales et l'évaluation de leur impact</p> | <p>C.2.1 Analyser l'actualité des dispositions d'ordres juridique et fiscal sur son périmètre d'activité au niveau national et international, afin d'identifier les évolutions en cours et de repérer toute nouveauté législative.</p> <p>C.2.2 Evaluer les évolutions repérées en matière juridique et fiscale, en identifiant leurs incidences en termes de contraintes et d'opportunités, afin de qualifier leur impact et de déterminer leurs modalités de prise en compte sur les projets de croissance externe de ses clients.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'analyse des dispositions juridiques et fiscales : <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse porte sur un appareil réglementaire et juridique intégrant les dimensions nationale, européenne et internationale, - l'apparition de nouvelles dispositions ou d'évolutions importantes en matière juridique et fiscale est identifiée, - l'incidence et les conséquences des évolutions repérées sont correctement définies, - l'impact des évolutions repérées est évalué et qualifié en terme de contraintes ou d'opportunités, |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|---|--|--|---|
| | | | <p>- la définition des modalités de prise en compte des évolutions repérées et évaluées est correcte et apporte des garanties de sécurisation ou d'optimisation pour la stratégie financière de potentiels clients.</p> |
| <p>A3 L'analyse de l'évolution des marchés financiers et des stratégies des entreprises</p> | <p>C.3.1 Suivre l'actualité économique des entreprises et du marché d'un secteur d'activité délimité, en collectant et consultant les données chiffrées publiées par les entreprises et les indicateurs macro-économiques fournies par les institutions internationales, afin de repérer les tendances du marché et de qualifier sa conjoncture.</p> <p>C.3.2 Analyser les stratégies des entreprises d'un secteur d'activité délimité, en décodant leurs données financières et l'actualité de leurs projets (M&A, investissements...), afin d'en informer ses dirigeants d'entreprise clients.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'analyse d'un marché financier et des stratégies d'entreprises : <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse permet d'identifier les faits saillants et significatifs de l'actualité économique et stratégique du secteur d'activité concerné, - les données économiques sont correctement interprétées et permettent d'identifier les tendances du marché étudié et de caractériser sa conjoncture et ses perspectives à court, moyen et long termes, - les stratégies des entreprises d'un secteur délimité sont décodées sur le fondement de leurs données financières publiées et de leurs projets, - les stratégies des entreprises sont correctement interprétées sur la base des éléments factuels analysés, - les différentes tendances en matière de stratégie et d'investissement sont définies et qualifiées. |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|---|--|--|---|
| <p>A4 La synthèse et la restitution de sa veille à destination des dirigeants d'entreprise</p> | <p>C.4.1 Synthétiser le produit des investigations et des analyses menées, en choisissant un niveau d'information approprié et en formalisant visuellement les données chiffrées collectées, afin de fournir à ses dirigeants d'entreprise clients une documentation accessible, utilisable et exploitable.</p> <p>C.4.2 Présenter oralement à ses clients le produit de sa veille sur les évolutions juridiques, fiscales et financières, en restituant avec clarté, précision et concision ses analyses, afin de leur apporter un niveau d'information adapté à leur besoin dans un temps limité en vue de leurs prises de décision stratégique.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la restitution de la démarche de recherche et d'analyse : <ul style="list-style-type: none"> - le choix du niveau d'information et de la nature des informations à communiquer est adapté aux destinataires de l'étude, - la synthèse produite concilie clarté, précision, concision et accessibilité, - le choix de restitution des données est adapté aux destinataires de l'étude et permet leur visualisation directe et significative, - le langage écrit et parlé de la restitution est adapté aux destinataires de l'étude et à un contexte professionnel exigeant. |
| <p align="center">Bloc de compétences n° 2 : Etablir le diagnostic financier et estimer la valeur d'une entreprise</p> <p><i>Afin d'évaluer l'opportunité et la pertinence du projet de création, de développement ou de cession/acquisition d'une entreprise, diagnostiquer sa valeur en estimant son état de santé sur ses différentes dimensions : financières, fiscales, juridiques, stratégiques, sociales, au niveau de son secteur d'activité, de sa production, de son positionnement.</i></p> | | | |
| <p>A5 L'analyse du projet de croissance externe d'une entreprise (financement, achat, vente, fusion-acquisition) et l'établissement d'un mandat d'accompagnement</p> | <p>C.5.1 Analyser le projet du dirigeant d'entreprise, en collectant toutes les données nécessaires à la définition du contexte de l'opération de vente/achat/fusion, afin d'identifier ses répercussions sur la vie de l'entreprise et ses incidences éventuelles au niveau de sa situation personnelle.</p> <p>C.5.2 Procéder à la signature d'un mandat, en vérifiant la satisfaction des critères d'acceptabilité du projet et en veillant</p> | <p>Toutes les compétences spécifiques du bloc sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Le diagnostic de l'état d'une entreprise et son évaluation</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'analyse du projet de croissance externe de l'entreprise cliente et de son contexte : <ul style="list-style-type: none"> - les informations nécessaires à l'éclairage du projet de croissance externe et à sa problématique |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|--|---|--|--|
| | <p>à la spécification des contours de la mission, de ses conditions de réalisation et de financement, afin de sécuriser et de contractualiser un engagement mutuel.</p> | <p><i>précisant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - la nature du projet de croissance externe d'une entreprise cliente, - le contexte de l'opération, - ses répercussions sur l'entreprise, - le mandat d'accompagnement de l'entreprise cliente, - le choix de la méthode d'évaluation retenue, - l'analyse des résultats d'études, - l'estimation de la valeur de l'entreprise. <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Etude de cas d'entreprise Travail collectif Groupe restreint à 3 à 5 personnes Production écrite (dossier)</p> | <p>génératrice sont identifiées de façon exhaustive,</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contexte de l'opération à conduire et les motivations du dirigeant sont identifiées et reformulées avec justesse, - en première analyse, les conséquences possibles de l'opération sont repérées et qualifiées, aussi bien pour l'entreprise que pour la situation du dirigeant. <ul style="list-style-type: none"> • Conformité et suffisance du mandat d'accompagnement établi : <ul style="list-style-type: none"> - des critères objectifs d'acceptabilité du projet sont définis et leur satisfaction est vérifiée, - l'objet de la mission d'accompagnement, sa nature, ses limites et son niveau de responsabilité sont clairement spécifiés, - les modalités de déroulement de la mission et les conditions d'accompagnement sont précisées, - le chiffrage de la prestation d'accompagnement est réaliste et correctement dimensionné, - le mandat d'accompagnement est conforme aux exigences réglementaires et garantit la sécurité du marché. |
|--|---|--|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>A6 L'établissement d'un diagnostic financier de l'entreprise</p> | <p>C.6 Etablir le diagnostic financier de l'entreprise, en analysant les informations collectées d'ordres financiers, juridiques et fiscaux et en tenant compte de l'état de son marché et de son positionnement sur celui-ci, afin de produire une évaluation de sa situation concurrentielle, des opportunités offertes sur son marché et de caractériser ses forces et ses faiblesses.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Justesse du diagnostic financier de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - les informations nécessaires à l'établissement du diagnostic, concernant les aspects financiers, juridiques et fiscaux, sont identifiées de façon juste, complète et suffisante, - les informations concernant l'environnement de l'entreprise et ayant un impact sur l'établissement du diagnostic sont identifiées de façon juste, complète et suffisante, - le positionnement de l'entreprise et sa situation vis-à-vis de la concurrence est correctement qualifiée, - la maturité du marché sur lequel est positionnée l'entreprise et ses perspectives de croissance et de développement sont évaluées avec justesse, - les forces et faiblesses de l'entreprise sont correctement identifiées au moyen de l'analyse croisée de son environnement interne et externe. |
| <p>A7 Le pilotage des études de la valeur de l'entreprise ou de l'activité, intégrant des critères extra-financiers</p> | <p>C.7.1 Définir la méthode d'évaluation à utiliser et les différentes dimensions à prendre en compte, en déterminant l'approche et les différents critères à mobiliser compte tenu de la nature de l'entreprise et de spécificités liées à son environnement et au projet, afin d'apprécier la valeur de l'entreprise ou de l'activité.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la méthodologie d'évaluation mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - la méthode d'évaluation retenue pour estimer la valeur de l'entreprise est explicitement présentée et justifiée au regard des spécificités de |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|---|---|--|---|
| | <p>C.7.2 Déterminer les critères extra-financiers à intégrer dans la méthode d'évaluation de l'entreprise, en identifiant les dimensions relevant de sa démarche RSE, afin de prendre en compte les enjeux éthiques et de développement durable dans la mesure de sa performance globale.</p> <p>C.7.3 Piloter l'ensemble des opérations d'évaluation, en sélectionnant les professionnels amenés à réaliser les études sur les différents champs d'expertise et en vérifiant le respect des missions confiées, afin de rassembler des données fiables et objectives dans le respect des méthodes préconisées.</p> | | <p>l'entreprise, de son environnement et du contexte du projet,</p> <ul style="list-style-type: none"> - la méthode d'évaluation retenue intègre des critères liés aux dimensions éthiques et sociétales, ainsi que les perspectives d'évolution de la fiscalité et de la réglementation concernant les énergies et le développement durable, - les différentes études à conduire sont présentées et suffisantes compte tenu des différents champs à couvrir, - les expertises nécessaires à la réalisation des études sont correctement identifiées, - la méthode d'évaluation préconisée et mise en œuvre permet d'établir une estimation significative sur la base de données fiables, factuelles et objectives. |
| <p>A8 L'évaluation financière de l'entreprise et de sa performance globale intégrant les dimensions éthiques, sociétales et environnementales</p> | <p>C.8.1 Analyser chaque ligne du compte de résultat de l'entreprise, en prenant en compte la trésorerie dans ses dimensions passées et présentes, afin de déterminer les hypothèses clefs sur lesquelles se constitue la trésorerie.</p> <p>C.8.2 Intégrer les dimensions extra-financières (RSE, développement durable, patrimoine immatériel) dans la valorisation de l'entreprise, en tenant compte dans son engagement concernant les questions éthiques, sociales (politique RH, inclusivité, QVT...) et environnementales, afin de fonder de produire une estimation rendant compte de sa performance globale.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Justesse et pertinence de l'évaluation financière de l'entreprise : - les documents rendant compte de la situation financière de l'entreprise et de sa rentabilité sont analysés et interprétés avec justesse, - l'estimation de la valeur de l'entreprise est fondée sur la prise en compte croisée de ses actifs et prend en considération les perspectives d'évolution, en intégrant et en |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|--|--|--|---|
| | <p>C.8.3 Estimer la valeur globale de l'entreprise, en s'appuyant sur l'ensemble des données recueillies et analysées et en prenant en considération les dimensions financières et extra-financières, afin d'établir sa valorisation compte tenu des perspectives d'évolution du bien et de son environnement à court, moyen et long terme.</p> <p>C.8.4 Evaluer les besoins de financement responsable de l'entreprise, en tenant compte des objectifs financiers à atteindre et en identifiant les éléments des choix éthiques qui seront à faire en matière de montage juridique, fiscal et financier, afin de déterminer les moyens à mobiliser dans le respect de sa politique RSE.</p> | | <p>valorisant notamment la dimension environnementale, la responsabilité sociétale et le patrimoine immatériel de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins de financement de l'entreprise, en termes de fonctionnement et de développement sont correctement identifiés et évalués, - l'évaluation proposée est réaliste et justifiée. |
| A9 La formalisation des documents de restitution et de présentation de l'entreprise | C.9 Superviser la réalisation du dossier de présentation de l'entreprise en collaboration avec des analystes et des chargés d'affaires, en vérifiant l'exhaustivité et la fiabilité des informations traitées, afin d'établir la documentation à destination des différentes parties prenantes du projet de croissance externe. | | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la documentation restituant le diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> - le dossier est structuré et commode d'accès et d'utilisation, - les informations présentées dans le dossier sont exhaustives et leur exactitude est minutieusement vérifiée, - la présentation formelle du dossier répond aux exigences formelles et aux standards professionnels, dans un contexte à fort enjeu financier. |
| <p><u>Activités transversales</u></p> <p>AT1 La création et le maintien d'une relation de confiance avec son client et les différentes parties prenantes du projet de croissance externe</p> | <p><u>Compétences transversales</u></p> <p>CT.1.1 Instaurer une relation de confiance avec son client, en veillant au respect de ses intérêts tant au niveau professionnel que personnel et en adaptant sa posture et ses modalités de communication aux caractéristiques de son interlocuteur –</p> | <p>Les compétences transversales sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - les différents acteurs en présence (clients/dirigeants, professionnels impliqués) sont présentés et leurs différents enjeux sont analysés, |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>AT2 L'organisation et la coordination du travail à réaliser par les différents acteurs du projet de croissance externe</p> | <p>notamment lorsqu'il est en situation de handicap, afin d'établir un lien pérenne et de favoriser une collaboration pouvant durer plusieurs années.</p> <p>CT.1.2 Etablir des relations de partenariat durables et pérennes avec les parties prenantes d'un projet de croissance externe d'une entreprise, en veillant à respecter les intérêts de chacun, afin de contribuer à conforter et développer sa réputation professionnelle.</p> <p>CT.2.1 Collaborer avec une diversité d'acteurs multidisciplinaires et pluriculturels impliqués dans un projet de croissance externe d'une entreprise, en établissant des relations constructives et en déterminant les modalités et aménagements de travail adaptés aux professionnels en situation de handicap et garantissant leur intégration et leur contribution au collectif, afin de tirer le meilleur parti des différentes expertises nécessaires au projet.</p> <p>CT.2.2 Coordonner les actions à chacune des étapes du projet en étroite collaboration avec les avocats, les fiscalistes et autres experts impliqués, en vérifiant la mise en œuvre des dispositions nécessaires à l'inclusion des professionnels en situation de handicap et en s'assurant de la fiabilité des informations traitées et des résultats obtenus, afin de garantir la qualité des réalisations et leur conformité au regard de la législation et des réglementations en vigueur.</p> | <p>Les modalités de collaborations avec les acteurs concernés par la vente/achat d'une entreprise <i>précisant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les différents acteurs en présence et leurs enjeux, - le profil et les missions des différents acteurs, - le mode de coordination des activités, - l'organisation du suivi et du contrôle des réalisations. <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation simulée Travail collectif Production écrite</p> | <ul style="list-style-type: none"> - les spécificités et caractéristiques du client sont identifiées et les modalités de relation instaurées avec lui sont adaptées à son profil et ses besoins, - le mode de relation instauré avec le client tient compte de son éventuelle situation de handicap et des dispositions sont prises pour y répondre, - les modes de positionnement et d'interaction avec les différents acteurs en présence sont adaptés à leur profil et contribuent, dans le cas du client, à sa satisfaction et sa fidélisation, - les spécificités des différents acteurs impliqués, relevant notamment d'éventuelles situations de handicap, sont identifiées et des mesures sont définies et mises en œuvre pour favoriser leur intégration dans le collectif de travail et garantir leur contribution en toute autonomie, - les missions et rôles des membres du collectif sont définis et permettent la réalisation du travail dans des conditions optimales, - les compétences convoquées lors des différentes étapes de la mission sont identifiées et mobilisées à bon escient, |
|---|--|---|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | - le mode de coordination des activités est adapté au contexte et permet de garantir la fourniture des contributions des différents membres du collectif de façon complémentaire. |
| <p>Bloc de compétences n° 3 : Elaborer l'ingénierie financière, fiscale et juridique d'un projet de croissance externe d'une entreprise <i>En tenant compte des intérêts des différents acteurs concernés et de leurs incidences sur les dimensions fiscales et juridiques, élaborer l'ingénierie financière du projet d'achat/vente/fusion d'entreprise en veillant à limiter les risques et à optimiser la rentabilité, en conseillant les dirigeants sur les décisions stratégiques et financières à effectuer.</i></p> | | | |
| A10 L'analyse des intérêts des différents acteurs | C.10 Analyser les problématiques à résoudre en lien avec le projet de croissance externe de l'entreprise, en tenant compte des intérêts de chacun des acteurs, afin de déterminer les modalités financières, juridiques et fiscales à mettre en œuvre. | <p>Toutes les compétences spécifiques du bloc sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Le montage financier, juridique et fiscal d'un projet de rachat d'entreprise précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les acteurs concernés, - les problématiques à traiter, - les besoins de financement, - l'analyse de différents montages financiers, - l'évaluation des risques, - le choix d'un montage financier tenant compte des dimensions fiscales et juridiques, - l'argumentation du choix effectué. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de l'évaluation des facteurs à prendre en compte pour la réalisation du projet de croissance externe de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - les différentes problématiques génératrices du projet de croissance externe sont identifiées et définies, - l'analyse des problématiques définies permet l'identification des orientations stratégiques à privilégier dans le montage financier, juridique et fiscal à élaborer, - les différents acteurs concernés par le projet de croissance externe sont identifiés et leurs positions, rôles et intérêts (convergents ou antagonistes) respectifs sont déterminés. |
| A11 La recherche des montages de financement responsable et l'évaluation des risques | C.11.1 Evaluer les différentes formes de financement responsable possibles, en analysant une variété d'instruments financiers et en estimant leurs avantages, leurs limites, leur | | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la stratégie financière élaborée : |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|---|--|--|--|
| | <p>rentabilité, leurs risques potentiels et leurs conséquences, afin d'identifier les plus adéquates au regard des spécificités et du contexte du projet.</p> <p>C.11.2 Rechercher les montages financiers les plus pertinents, en tenant compte des objectifs financiers fixés et en veillant à privilégier les solutions responsables, afin de viabiliser l'entreprise au-delà de ses mutations de façon durable et éthique.</p> <p>C.11.3 Elaborer des montages financiers simples ou complexes, en faisant appel à différents établissements de financement et en vérifiant l'adéquation finance et capital en veillant à préserver la solidité du bilan et la cohésion de l'actionnariat de l'entreprise.</p> | <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Etudes de cas d'entreprise (une pour le montage financier, l'autre pour la dimension juridique et fiscal)</p> <p>Travail collectif Groupe de 3 à 5 personnes Production écrite</p> | <p>- les besoins de financement induits par l'opération à conduire sont évalués avec justesse,</p> <p>- les différentes formes de financement potentielles et responsables sont recensées de façon exhaustive,</p> <p>- les différentes formes de financement potentielles et responsables sont analysées et évaluées en tenant compte du contexte et des spécificités du projet,</p> <p>- les avantages, limites et risques associés aux différentes formes de financement potentielles sont identifiés et qualifiés avec justesse,</p> <p>- la rentabilité des différentes solutions de financement est évaluée avec exactitude, en valorisant leur dimension responsable.</p> |
| <p>A12 L'analyse des incidences en termes fiscaux et juridiques</p> | <p>C.12.1 Coordonner les études sur les différents montages juridiques et fiscaux, en faisant appel à différents spécialistes des domaines concernés, afin d'identifier leurs incidences sur le mode de gouvernance de l'entreprise.</p> <p>C.12.2 Analyser les avantages et inconvénients de chaque solution potentielle, en étudiant les différents montages financiers, juridiques et fiscaux avec ou sans modification de contrôle, afin de conseiller son client dans le choix de la meilleure option.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la stratégie juridique et fiscale élaborée : <ul style="list-style-type: none"> - les différentes solutions juridiques et fiscales envisageables font l'objet d'études spécifiques et une prise de conseil d'un spécialiste est opérée pour vérifier la justesse de l'analyse, - les différentes solutions de montage juridique et fiscal en lien avec le projet de croissance externe sont analysées et les avantages et inconvénients de chacune d'elles |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|--|---|--|--|
| | | | <p>sont correctement repérés, évalués et qualifiés.</p> |
| A13 La constitution des dossiers d'investissement | C.13 Constituer les dossiers d'investissements, en prenant en compte tous les paramètres et en analysant les avantages et inconvénients de chaque solution envisagée. | | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la documentation présentant les orientations stratégiques retenues : <ul style="list-style-type: none"> - les analyses sont restituées factuellement avec exactitude et précision, - l'évaluation des différentes solutions retenues sur le plan financier, juridique et fiscal est présentée de façon claire, accessible et compréhensible. |
| A14 Le conseil des dirigeants sur les choix à opérer | C.14 Conseiller les dirigeants sur les meilleurs choix à opérer, en intégrant les dimensions éthiques et environnementales et en leur donnant les outils d'analyse nécessaires, afin de les aider dans les décisions stratégiques et financières à prendre. | | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du conseil sur la stratégie financière, juridique et fiscale élaborée : <ul style="list-style-type: none"> - les avantages, inconvénients et risques associés aux différentes options possibles sont clairement exprimés, - les dimensions éthiques, sociétales et environnementales sont intégrées dans l'analyse et l'évaluation des choix à opérer, - l'incidence des choix à opérer est clairement exprimée et qualifiée, - les outils d'aide à la décision permettent au dirigeant de se déterminer dans ses choix de façon éclairée. |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| <u>Activités transversales</u> | <u>Compétences transversales</u> | Les compétences transversales sont évaluées sur la base de la production suivante : | |
|--|---|--|--|
| <p>AT1 La création et le maintien d'une relation de confiance avec son client et les différentes parties prenantes du projet de croissance externe</p> | <p>CT.1.1 Instaurer une relation de confiance avec son client, en veillant au respect de ses intérêts tant au niveau professionnel que personnel et en adaptant sa posture et ses modalités de communication aux caractéristiques de son interlocuteur – notamment lorsqu'il est en situation de handicap, afin d'établir un lien pérenne et de favoriser une collaboration pouvant durer plusieurs années.</p> <p>CT.1.2 Etablir des relations de partenariat durables et pérennes avec les parties prenantes d'un projet de croissance externe d'une entreprise, en veillant à respecter les intérêts de chacun, afin de contribuer à conforter et développer sa réputation professionnelle.</p> | <p>Les modalités de collaborations avec les acteurs concernés par la vente/achat d'une entreprise <i>précisant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les différents acteurs en présence et leurs enjeux, - le profil et les missions des différents acteurs, - le mode de coordination des activités, - l'organisation du suivi et du contrôle des réalisations. | <ul style="list-style-type: none"> - les différents acteurs en présence (clients/dirigeants, professionnels impliqués) sont présentés et leurs différents enjeux sont analysés, - les spécificités et caractéristiques du client sont identifiées et les modalités de relation instaurées avec lui sont adaptées à son profil et ses besoins, - le mode de relation instauré avec le client tient compte de son éventuelle situation de handicap et des dispositions sont prises pour y répondre, - les modes de positionnement et d'interaction avec les différents acteurs en présence sont adaptés à leur profil et contribuent, dans le cas du client, à sa satisfaction et sa fidélisation, - les spécificités des différents acteurs impliqués, relevant notamment d'éventuelles situations de handicap, sont identifiées et des mesures sont définies et mises en œuvre pour favoriser leur intégration dans le collectif de travail et garantir leur contribution en toute autonomie, - les missions et rôles des membres du collectif sont définis et |
| <p>AT2 L'organisation et la coordination du travail à réaliser par les différents acteurs du projet de croissance externe</p> | <p>CT.2.1 Collaborer avec une diversité d'acteurs multidisciplinaires et pluriculturels impliqués dans un projet de croissance externe d'une entreprise, en établissant des relations constructives et en déterminant les modalités et aménagements de travail adaptés aux professionnels en situation de handicap et garantissant leur intégration et leur contribution au collectif, afin de tirer le meilleur parti des différentes expertises nécessaires au projet.</p> <p>CT.2.2 Coordonner les actions à chacune des étapes du projet en étroite collaboration avec les avocats, les fiscalistes et autres experts impliqués, en vérifiant la mise en œuvre des dispositions nécessaires à l'inclusion des professionnels en situation de handicap et en s'assurant de la fiabilité des informations traitées et des résultats obtenus, afin de garantir</p> | <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation simulée Travail collectif Production écrite</p> | |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|---|--|--|--|
| | <p>la qualité des réalisations et leur conformité au regard de la législation et des réglementations en vigueur.</p> | | <p>permettent la réalisation du travail dans des conditions optimales,</p> <ul style="list-style-type: none"> - les compétences convoquées lors des différentes étapes de la mission sont identifiées et mobilisées à bon escient, - le mode de coordination des activités est adapté au contexte et permet de garantir la fourniture des contributions des différents membres du collectif de façon complémentaire. |
| <p>Bloc de compétences n° 4 : Négocier des opérations financières avec les dirigeants et partenaires d'un projet de croissance externe d'une entreprise <i>En préparant la stratégie à mettre en œuvre, négocier avec les différents acteurs du projet jusqu'à la mise en accord définitif, en tenant compte des caractéristiques et des enjeux propres à chacun et en respectant une certaine éthique.</i></p> | | | |
| <p>A15 L'analyse des caractéristiques et les enjeux des différents acteurs du projet</p> | <p>C.15.1 Analyser les caractéristiques des différentes parties prenantes de l'affaire, en identifiant les enjeux, les intérêts et le pouvoir de décision propres à chacun des acteurs en présence, afin de disposer d'éléments permettant de préparer le processus de négociation et d'orienter la stratégie à mettre en œuvre.</p> <p>C.15.2 Evaluer les spécificités des différentes parties prenantes à prendre en compte, en identifiant les valeurs et les dimensions culturelles propres à chaque acteur, afin de respecter les usages en vigueur au sein de leur entreprise, du secteur d'activités ou en lien avec leur environnement régional.</p> | <p>Les compétences C.15 à C.17 sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Une stratégie de négociation précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le cadre de la négociation, - les acteurs en présence et leurs enjeux, - les différentes dimensions à prendre en compte, - la stratégie à conduire, | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'analyse du cadre et du contexte de la négociation à mener : - les parties prenantes de l'affaire sont analysées et caractérisées, les acteurs des différentes parties identifiés, - les enjeux, intérêts, motivations et freins des différents acteurs concernés sont identifiés avec justesse, - le positionnement des différents acteurs concernés, leur pouvoir de décision et de blocage sont correctement identifiés, |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | - les options à prendre et l'argumentation des choix effectués. | - les valeurs, usages et codes culturels propres aux différents acteurs en présence sont repérés et pris en compte. |
| A16 La définition de la stratégie de négociation | <p>C.16.1 Elaborer la stratégie de négociation à mettre en œuvre, en identifiant les motivations et objectifs de ses interlocuteurs et en tenant compte des dimensions psychologiques et de leurs impacts au cours des différentes étapes des transactions à mener, tout en respectant une certaine éthique, afin de maîtriser le processus de négociation.</p> <p>C.16.2 Déterminer les apports à effectuer, les valeurs à partager, les contreparties à offrir au regard de la transaction à mener, en définissant le cadre dans lequel s'inscrit la négociation, afin de fixer le cadre et les limites de la négociation à mener.</p> | <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation simulée : préparation et jeu de rôle sur une négociation Production : Conduite d'un entretien de négociation</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la stratégie de négociation élaborée : - la stratégie de négociation élaborée est en cohérence avec l'analyse de son contexte et s'appuie sur l'évaluation des forces en présence et de leurs intérêts, valeurs et motivations respectifs, - les limites de la négociation sont fixées, les leviers de discussion possibles sont identifiés, les objectifs à atteindre sont déterminés et les contreparties acceptables sont envisagées, - les arguments des interlocuteurs sont anticipés et font l'objet d'une contre-argumentation, - plusieurs scénarios de déroulement de la négociation sont projetés et des options sont prévues dans chacun des cas, - la stratégie de négociation élaborée est efficace et ménage une part importante à la dimension éthique. |
| A17 La conduite de la négociation aux différentes étapes | C.17.1 Conduire les différentes étapes de la négociation financière, en respectant les intérêts de chacun, afin de contribuer à l'atteinte d'une conclusion positive du projet. | | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la conduite de la négociation : - la posture mise en œuvre et le niveau de langage utilisé sont adaptés à une situation présentant |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|--|---|---|--|
| | <p>C.17.2 Conseiller son client sur les options à prendre au regard des différentes propositions faites, en étant attentif au protocole d'investissement, aux conditions et clauses de liquidité définies, afin de parvenir un accord préservant ses intérêts.</p> | | <p>des enjeux financiers importants et mettant en scène des interlocuteurs ayant un haut niveau de décision,</p> <ul style="list-style-type: none"> - les spécificités culturelles des interlocuteurs sont prises en compte et traduites dans le comportement mis en œuvre, - l'argumentaire est développé de façon convaincante et les arguments sont avancés de façon pertinente selon l'évolution des discussions, - les objections et arguments des interlocuteurs sont analysées, traitées et contre-argumentées, - les termes de l'accord conclu sont en phase avec les objectifs de la négociation. |
| <p>A18 La mise en accord définitif</p> | <p>C.18.1 Superviser la finalisation de la documentation juridique, en s'assurant de la fiabilité de l'ensemble des informations et en veillant au respect des accords négociés et aux réglementations en vigueur selon les pays concernés.</p> <p>C.18.2 Procéder à la mise en accord définitif à la fin du processus, à sa signature et à la levée des clauses suspensives.</p> | <p>Les compétences C.18 sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Les modalités de finalisation d'un accord définitif précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le protocole d'investissement, - les conditions définies, - la levée des clauses suspensives. <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Etude de cas d'entreprise Travail collectif</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité et conformité de la finalisation de l'accord : - le respect des termes de l'accord négocié est vérifié, - le respect des législations propres aux pays et zones concernés par le marché est vérifié et validé, - les contraintes imposées par le protocole d'investissement sont prises en compte et respectées. |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | Groupe de 3 à 5 personnes Production écrite | |
|--|--|--|--|
| <p><u>Activités transversales</u></p> <p>AT1 La création et le maintien d'une relation de confiance avec son client et les différentes parties prenantes du projet de croissance externe</p> <p>AT2 L'organisation et la coordination du travail à réaliser par les différents acteurs du projet de croissance externe</p> | <p><u>Compétences transversales</u></p> <p>CT.1.1 Instaurer une relation de confiance avec son client, en veillant au respect de ses intérêts tant au niveau professionnel que personnel et en adaptant sa posture et ses modalités de communication aux caractéristiques de son interlocuteur – notamment lorsqu'il est en situation de handicap, afin d'établir un lien pérenne et de favoriser une collaboration pouvant durer plusieurs années.</p> <p>CT.1.2 Etablir des relations de partenariat durables et pérennes avec les parties prenantes d'un projet de croissance externe d'une entreprise, en veillant à respecter les intérêts de chacun, afin de contribuer à conforter et développer sa réputation professionnelle.</p> <p>CT.2.1 Collaborer avec une diversité d'acteurs multidisciplinaires et pluriculturels impliqués dans un projet de croissance externe d'une entreprise, en établissant des relations constructives et en déterminant les modalités et aménagements de travail adaptés aux professionnels en situation de handicap et garantissant leur intégration et leur contribution au collectif, afin de tirer le meilleur parti des différentes expertises nécessaires au projet.</p> <p>CT.2.2 Coordonner les actions à chacune des étapes du projet en étroite collaboration avec les avocats, les fiscalistes et autres experts impliqués, en vérifiant la mise en œuvre des dispositions nécessaires à l'inclusion des professionnels en</p> | <p>Les compétences transversales sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Les modalités de collaborations avec les acteurs concernés par la vente/achat d'une entreprise <i>précisant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les différents acteurs en présence et leurs enjeux, - le profil et les missions des différents acteurs, - le mode de coordination des activités, - l'organisation du suivi et du contrôle des réalisations. <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation simulée Travail collectif Production écrite</p> | <ul style="list-style-type: none"> - les différents acteurs en présence (clients/dirigeants, professionnels impliqués) sont présentés et leurs différents enjeux sont analysés, - les spécificités et caractéristiques du client sont identifiées et les modalités de relation instaurées avec lui sont adaptées à son profil et ses besoins, - le mode de relation instauré avec le client tient compte de son éventuelle situation de handicap et des dispositions sont prises pour y répondre, - les modes de positionnement et d'interaction avec les différents acteurs en présence sont adaptés à leur profil et contribuent, dans le cas du client, à sa satisfaction et sa fidélisation, - les spécificités des différents acteurs impliqués, relevant notamment d'éventuelles situations de handicap, sont identifiées et des mesures sont définies et mises en œuvre pour favoriser leur intégration dans le collectif de travail et garantir leur contribution en toute autonomie, |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|---|---|--|---|
| | <p>situation de handicap et en s'assurant de la fiabilité des informations traitées et des résultats obtenus, afin de garantir la qualité des réalisations et leur conformité au regard de la législation et des réglementations en vigueur.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - les missions et rôles des membres du collectif sont définis et permettent la réalisation du travail dans des conditions optimales, - les compétences convoquées lors des différentes étapes de la mission sont identifiées et mobilisées à bon escient, - le mode de coordination des activités est adapté au contexte et permet de garantir la fourniture des contributions des différents membres du collectif de façon complémentaire. |
| <p>Bloc de compétences n° 5 : Structurer les modalités de gouvernance et d'information financières de l'entreprise <i>En conformité avec la loi sur la sécurité financière et en mettant en œuvre le processus de négociation permettant de disposer d'un référentiel partagé entre les différents acteurs impliqués, structurer les modalités de gouvernance et de suivi de la performance de l'entreprise, en procédant à la définition des actions correctives à apporter en fonction des évolutions constatées.</i></p> | | | |
| <p>A19 L'organisation des procédures et structures de gouvernance financière</p> | <p>C.19.1 Effectuer le diagnostic de la structure organisationnelle de l'entreprise, en tenant compte de l'ingénierie financière, fiscale et juridique, afin de déterminer les améliorations et changements à apporter à son mode de gouvernance.</p> <p>C.19.2 Définir les règles de direction et de gestion des affaires de l'entreprise en concertation avec ses dirigeants, en veillant à leur conformité avec la loi sur la sécurité financière.</p> <p>C.19.3 Structurer le processus décisionnel assurant à chaque acteur les moyens et les informations lui permettant d'agir à son niveau, en définissant l'équilibre des pouvoirs entre le management, les propriétaires, et les administrateurs.</p> | <p>Toutes les compétences spécifiques du bloc sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Les procédures et structures de gouvernance d'une entreprise objet d'un rachat <i>Précisant :</i> - le diagnostic de son mode de fonctionnement,</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité du diagnostic du mode de fonctionnement de l'entreprise : - la structure organisationnelle de l'entreprise et ses modes d'interaction entre services et processus décisionnels sont analysés et décodés, - les dimensions financières, fiscales et juridiques impactant le fonctionnement de l'entreprise et son mode de gouvernance sont prises en compte dans l'analyse, - les possibilités d'amélioration, d'optimisation, voire de mise en |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|--|--|---|--|
| | <p>C.19.4 Organiser l'ensemble des procédures et structures à mettre en place, en déterminant les actions à conduire au regard du diagnostic posé, afin d'améliorer la gouvernance de l'entreprise.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - les axes de changements à développer, - les règles de gestion à suivre en conformité avec les règles et lois en vigueur, - le mode de pilotage de la gouvernance, - le système d'évaluation de la performance, - les modalités de <i>reporting</i>. et d'information financière. <p style="text-align: center;"><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Etude de cas d'entreprise Travail collectif Production : Rédaction des analyses et réponses produites Dossier de synthèse</p> | <p>conformité, du fonctionnement de l'entreprise sont identifiées et justifiées de façon argumentée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la structuration du mode de gouvernance de l'entreprise préconisée : <ul style="list-style-type: none"> - les obligations légales et réglementaires, en lien notamment avec la loi sur la sécurité financière, - les parties prenantes de la gouvernance de l'entreprise (direction, actionariat...) sont identifiées et leurs intérêts respectifs et divergences éventuelles sont pris en compte et intégrés, - le processus décisionnel préconisé propose un équilibre de gouvernance et de partage du pouvoir entre les différentes parties prenantes, - le système de gouvernance à mettre en place est clairement structuré et les actions nécessaires à sa matérialisation sont prévues et présentées. |
| <p>A20 La définition du suivi et de la mesure de la performance financière</p> | <p>C.20 Elaborer le système de mesure et de pilotage de la performance de l'entreprise, en négociant avec les acteurs concernés, le référentiel d'évaluation à utiliser et en déterminant les audits d'efficacité, les tableaux de bord et les indicateurs clés.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité du système de mesure de la performance de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - les critères proposés pour évaluer la performance de l'entreprise sont justifiés et intègrent de façon complémentaire les dimensions financières et sociétales, |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | |
|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - les critères proposés sont traduits en indicateurs de performance clés permettant une mesure objective et factuelle, associant dimension qualitative et quantitative, - les outils permettant d’assurer le suivi et la mesure de la performance sont opérationnels et intègrent de façon cohérente les indicateurs clés retenus, - les actions et modalités de suivi, de contrôle et d’évaluation de la performance sont adaptées aux spécificités et à la nature de l’activité de l’entreprise. |
| <p>A21 L’élaboration des modalités de pilotage et de <i>reporting</i> financiers</p> | <p>C.21.1 Définir le système de pilotage propre au mode de gouvernance, en veillant à satisfaire les exigences de transparence et de RSE, afin d’assurer un fonctionnement conforme et durable.</p> <p>C.21.2 Effectuer régulièrement le suivi et le <i>reporting</i> des résultats, en décidant avec les différents acteurs concernés, des actions correctrices à mettre en œuvre, afin de respecter les intérêts des principales parties prenantes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité du mode de pilotage et de <i>reporting</i> financiers proposé : <ul style="list-style-type: none"> - le système de pilotage est conçu en adéquation avec le mode de gouvernance proposé et tient compte des exigences de transparence et de RSE, - le système de <i>reporting</i> assure la transparence et le niveau d’information nécessaire à la prise de décision par les parties prenantes de la gouvernance de l’entreprise. |
| <p>A22 L’analyse de la performance financière et l’identification des actions correctrices à mettre en place</p> | <p>C.22 Effectuer une analyse approfondie de la mesure de la performance de l’entreprise à partir des données recueillies, en identifiant les ajustements à apporter au regard des évolutions constatées.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Efficacité du système de gouvernance et de pilotage : <ul style="list-style-type: none"> - le système garantit globalement la construction et la mise à disposition d’informations permettant l’évaluation approfondie de la |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | performance de l'entreprise et l'identification de ses marges d'amélioration. |
| <p><u>Activités transversales</u></p> <p>AT1 La création et le maintien d'une relation de confiance avec son client et les différentes parties prenantes du projet de croissance externe</p> <p>AT2 L'organisation et la coordination du travail à réaliser par les différents acteurs du projet de croissance externe</p> | <p><u>Compétences transversales</u></p> <p>CT.1.1 Instaurer une relation de confiance avec son client, en veillant au respect de ses intérêts tant au niveau professionnel que personnel et en adaptant sa posture et ses modalités de communication aux caractéristiques de son interlocuteur – notamment lorsqu'il est en situation de handicap, afin d'établir un lien pérenne et de favoriser une collaboration pouvant durer plusieurs années.</p> <p>CT.1.2 Etablir des relations de partenariat durables et pérennes avec les parties prenantes d'un projet de croissance externe d'une entreprise, en veillant à respecter les intérêts de chacun, afin de contribuer à conforter et développer sa réputation professionnelle.</p> <p>CT.2.1 Collaborer avec une diversité d'acteurs multidisciplinaires et pluriculturels impliqués dans un projet de croissance externe d'une entreprise, en établissant des relations constructives et en déterminant les modalités et aménagements de travail adaptés aux professionnels en situation de handicap et garantissant leur intégration et leur contribution au collectif, afin de tirer le meilleur parti des différentes expertises nécessaires au projet.</p> <p>CT.2.2 Coordonner les actions à chacune des étapes du projet en étroite collaboration avec les avocats, les fiscalistes et autres experts impliqués, en vérifiant la mise en œuvre des dispositions nécessaires à l'inclusion des professionnels en</p> | <p>Les compétences transversales sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Les modalités de collaborations avec les acteurs concernés par la vente/achat d'une entreprise <i>précisant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les différents acteurs en présence et leurs enjeux, - le profil et les missions des différents acteurs, - le mode de coordination des activités, - l'organisation du suivi et du contrôle des réalisations. <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation simulée Travail collectif Production écrite</p> | <ul style="list-style-type: none"> - les différents acteurs en présence (clients/dirigeants, professionnels impliqués) sont présentés et leurs différents enjeux sont analysés, - les spécificités et caractéristiques du client sont identifiées et les modalités de relation instaurées avec lui sont adaptées à son profil et ses besoins, - le mode de relation instauré avec le client tient compte de son éventuelle situation de handicap et des dispositions sont prises pour y répondre, - les modes de positionnement et d'interaction avec les différents acteurs en présence sont adaptés à leur profil et contribuent, dans le cas du client, à sa satisfaction et sa fidélisation, - les spécificités des différents acteurs impliqués, relevant notamment d'éventuelles situations de handicap, sont identifiées et des mesures sont définies et mises en œuvre pour favoriser leur intégration dans le collectif de travail et garantir leur contribution en toute autonomie, |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| | | | |
|--|--|--|---|
| | <p>situation de handicap et en s'assurant de la fiabilité des informations traitées et des résultats obtenus, afin de garantir la qualité des réalisations et leur conformité au regard de la législation et des réglementations en vigueur.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - les missions et rôles des membres du collectif sont définis et permettent la réalisation du travail dans des conditions optimales, - les compétences convoquées lors des différentes étapes de la mission sont identifiées et mobilisées à bon escient, - le mode de coordination des activités est adapté au contexte et permet de garantir la fourniture des contributions des différents membres du collectif de façon complémentaire. |
|--|--|--|---|

La certification comporte un élément complémentaire : la thèse professionnelle.

Modalité d'évaluation globale et transversale de l'ensemble du cursus, elle fait la synthèse de toutes les compétences acquises, qu'elles soient d'ordre stratégique ou opérationnel. Elle démontre l'aptitude du / de la candidat(e) à exposer et analyser par écrit la problématique retenue et à la présenter de façon claire et convaincante à l'oral devant un jury. Elle fait partie intégrante de la certification et doit nécessairement être validée pour l'obtention du titre.

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle.